

Dossier de demande de participation Appel à Projets « Caudéran, Ville Mobile »

A retourner EXCLUSIVEMENT sous format numérique, accompagné des pièces jointes, à l'adresse aap.cauderanvillemobile@bordeaux-metropole.fr

NOM DE L'ORGANISATION :

Nous,

M. Didier LAFORGUE – Directeur de l'école élémentaire Jean Cocteau.

Mme Monique GARDELLE – Enseignante.

Mme Anne LAMPRE – Association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Cocteau.

Mme Delphine BAZIN – Association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Cocteau.

Mme Stéphanie POUKAN – Association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Cocteau.

M. Jean-Bernard SARRAMIA – Président de la société horticole de Caudéran.

En partenariat avec :

La Mairie de Quartier de Caudéran.

Le Service des Espaces Verts de Bordeaux Métropole.

Le Service Pôle Mobilité de Bordeaux Métropole.

Le Service de la Direction de l'Aménagement.

NOM DU PROJET :

Création d'une « salle d'attente », place du XIV juillet à Bordeaux Caudéran.

Cette définition a été donnée par les élèves de Mme GARDELLE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les éléments demandés dans le dossier sont obligatoires et leur absence bloquera l'examen de votre demande de participation pour la mise en œuvre de votre projet.

PIECES A JOINDRE :

- Un exemplaire justifiant votre statut juridique
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Les tableaux financiers liés à votre projet

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

Direction générale de l'aménagement :

05.24.57.16.30 – aroltanguy@bordeaux-metropole.fr

PRESENTATION DE VOTRE ORGANISATION

1

Nom de votre organisation : Société d'Horticulture de Caudéran

Nom complet : Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture de Caudéran.

Sigle : S.H.A.V.

Objet : Merci de bien vouloir préciser votre activité ainsi que tous les éléments que vous souhaitez porter à notre connaissance.

Formation en arboriculture fruitière : taille trigemme, palissage, et greffes.

Horticulture: théorie et pratique, bouturage, repiquage, marcottage...

COORDONNEES COMPLETES

Adresse	23 rue de l'église
CP - Ville	33200 Bordeaux
Téléphone	06.51.02.33.98
Fax	
E-mail	jeanbernard.sarramia@orange.fr
Internet	
Correspondant	Jean-Bernard SARRAMIA
Numéro Siret	403 020 357 00014
Autre	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

2

➔ Cette fiche doit obligatoirement être remplie

Je soussigné(e), (nom et prénom) **SARRAMIA Jean-Bernard**

représentant(e) légal(e) de l'organisation,

- certifie que l'organisation est régulièrement déclarée,
- certifie que l'organisation est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier

Demande pour le projet présenté, une participation de : 22 700 €

- précise que cette participation, si elle est accordée, devra être versée (1) :
au compte bancaire ou postal de l'organisation :

Nom du titulaire du compte : Société d'horticulture de Caudéran.

Banque ou centre : La Banque Postale

Domiciliation : rue de l'Eglise

Code Banque /Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
20041	01001	0186676X022	03

Fait, le 30 novembre 2016 à Bordeaux

Signature



Attention:

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE PROJET « Caudéran, Ville Mobile »		3.1
NOM DU PROJET	Création d'une salle d'attente	

CONTACTS

Contact :

Nom : SARRAMIA **Prénom :** Jean-Bernard
Titre : Président de la Société Horticole de Caudéran
Téléphone : 06.51.02.33.98
Courriel : jeanbernard.sarramia@orange.fr

Contact :

Nom : LAFORGUE **Prénom :** Didier
Titre : Directeur de l'école élémentaire Jean Cocteau
Téléphone : 05.56.42.70.15
Courriel : ce.0330525S@ac-bordeaux.fr

Contact :

Nom : GARDELLE **Prénom :** Monique
Titre : Enseignante – Ecole élémentaire Jean Cocteau
Téléphone :
Courriel : monique.gardelle@ac-bordeaux.fr

Contact :

Nom : BAZIN **Prénom :** Delphine
Titre : Présidente de l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Cocteau
Téléphone : 06 37 94 19 63
Courriel : parentsselevesjcocteau@gmail.com

Descriptif de l'action :

L'ensemble de ces acteurs ont choisi de travailler en commun afin de réussir l'aménagement de la place du XIV juillet située devant l'école Jean Cocteau et d'accompagner l'arrivée de la ligne de BHNS.

Cet espace, principalement utilisé par les enfants et leurs parents, doit être aménagé dans le reflet d'une image donnée par l'école.

Alors, la démarche, déjà entreprise au sein de l'école, a consisté dans un premier temps à consulter les élèves d'une classe avec une question : « comment voyez-vous cette place ? Comment la qualifiez-vous ? ».

Les réponses des enfants marquent un très fort attachement à cette place (annexe 1) :

- place = salle d'attente
- jardin → fleur, légumes.

- Des bancs, des chaises, un préau, une fontaine, des tables, une boîte à journaux, coloriage, jeux de société, des petits jeux à bascule, un mur avec des trous, des tableaux noirs pour s'exprimer.

De ces mots, jetés par les enfants, il faut en sortir un projet cohérent au service des parents, des enfants et des riverains.

L'image d'une salle d'attente donne plutôt une impression de tristesse de la place actuelle, de froideur, celle de la salle d'attente de son médecin...

Notre projet doit en retenir l'essentiel de cette définition donnée par les enfants : la salle d'attente doit se transformer en lieu de rencontre, d'animation, de vie, de partage, de jeux...

Pour cela, nous avons choisi de retenir 5 actions / 5 idées :

1 - La création d'une haie végétal-paysagé pour apporter de la verdure à cette espace de terre et de minéralité.

2 – L'installation de bancs, de bancs originaux, au reflet de Caudéran, pour créer un esprit salon. Il est évoqué des bancs couverts.

3 – Les enfants doivent aussi y trouver un attrait avec des jeux.

4 – Les enfants doivent également être acteurs permanents de cette place, en contribuant à sa beauté au travers d'un jardin (axe pédagogique).

5 – Le partage :

- ❖ partager les réalisations des enfants de l'école (dans un mur à trous vitré),
- ❖ partager les « bons plans des parents » (sur un panneau original),
- ❖ partager un verre, un café entre parents.

6 – Création d'un mur ondulant, sur différentes hauteurs, et contenant à la fois des espaces jardinières et des niches vitrées pour les objets à y placer. Les parties coloriées en vert seraient à végétaliser par l'école, les autres par la ville, avec des végétaux demandant peu d'entretien. De cette manière, durant les périodes où aucune classe n'investirait les jardinières, cette structure resterait malgré tout agréable (annexe 7).

DETAILS TECHNIQUES.

① Création d'un mur végétal.

Il faut préserver cette nouvelle place du futur parking en créant une barrière verte, un rideau. Alors la création d'une haie végétale permettra de masquer les voitures et le parking pour donner un espace vert à cette place actuellement très minéral.

--> Creuser une fosse de 80 cm de profondeur, et de 60 de largeur. La longueur sera à déterminer en fonction de l'espace utilisable après les travaux. Il faut aussi veiller à conserver des passages au droit des habitations. Cette fosse doit être étanche (bambou).

--> Espèces végétales : Jasmin étoilé, glycine, bambou.

② Installation de bancs / Création d'un salon.

Les enfants et les parents souhaitent que cette place soit un véritable lieu de rencontre, de discussion. Pour créer cette ambiance, il faut installer au moins 3 bancs pour donner une ambiance de salon. Les enfants ont aussi prononcé leur souhait de voir installer un préau. Nous allons réfléchir à l'opportunité de prévoir un espace couvert, des bancs couverts, une pergola...

Ces bancs pourraient être en forme d'escargot pour rappeler le blason de Caudéran et le rattachement de cette place au quartier. Cela devra aussi s'accorder avec la charte de la Ville.

③ Lieu de jeux.

Les enfants ont largement exprimé leur souhait de voir installer des jeux : jeux à ressort, ou autres formes.

Et aussi, des tables de jeux, mais nous nous posons encore la question de tenir en sécurité les pièces à jouer.

Mais pour que les parents puissent discuter, se rencontrer, il faut que les enfants jouent en toute sécurité sur cet espace.

Il faut associer les jeux aux bancs sur cet espace très contraint.

④ Enfants acteurs / Moteur de cet espace.

Pour rendre les enfants acteurs de cette place, et aussi pour accompagner l'apprentissage de la nature (pédagogique). Nous souhaitons installer :

- des bacs de jardinage (hauteur : 60 cm, largeur : 40 cm, la longueur doit permettre d'accueillir une classe de 28 élèves), ou bien des bacs sacs.
- un jardin en trou de serrure. Ce type de jardinage permet d'apprendre aux enfants un éco-système : comment leurs déchets biologiques vont venir nourrir les plantes.

Il faudra associer à ces espaces un panneau d'explication pour les riverains afin d'expliquer l'aspect pédagogique des bacs et du jardin. Ce panneau devra décourager de toutes dégradations: "lieu pédagogique pour l'école Jean Cocteau, ici les enfants apprennent...".

⑤ Lieu de partage.

Pour que les enfants s'approprient cette place, ils souhaitent pouvoir exposer leurs travaux pour les montrer et aussi souhaitent pouvoir s'exprimer.

--> création d'un mur avec des pavés transparents, et étanche. Ce mur doit pouvoir accueillir des dessins ou des objets.

--> mur d'expression.

Les parents souhaitent aussi pouvoir échanger entre eux par écrit.

⑥ Création d'un mur ondulant

Pour optimiser l'espace disponible sur la place, il peut aussi être créé un mur ondulant, sur différentes hauteurs, et contenant à la fois des espaces jardinières et des niches vitrées pour les objets à y placer.

Les parties colorées en vert seraient à végétaliser par l'école, les autres par la ville, avec des végétaux demandant peu d'entretien. De cette manière, durant les périodes où aucune classe n'investirait les jardinières, cette structure resterait malgré tout agréable (annexe 7).

BUDGET PREVISIONNEL

① Création d'un mur végétal.

La fosse devrait pouvoir être réalisée lors des travaux de gros œuvres de la place.

Achat de la terre : 400€

Achat des plants : 300 €

② Installation de bancs / Création d'un salon.

Achats des bancs : 4500 €

Fixation des bancs : 1500 €

③ Lieu de jeux.

Achat des jeux : rien

Installation des jeux : rien

④ Enfants acteurs / Moteur de cet espace.

Achats des bacs : 2000 €

Pose des bacs :

Achat du jardin trou de serrure : 3500 €

Pose du jardin :

⑤ Lieu de partage.

Construction de la vitrine : 5500 €

Création d'un mur d'expression :

⑥ Création d'un mur ondulant

Construction du mur : estimation 2000 €

Réalisation des blocs transparents :

Création des bacs intégrés :

(Merci de joindre tout document ou matériel complémentaire que vous jugez utile d'annexer)

Public(s) cible(s) :

- ⇒ Les enfants de l'école élémentaire Jean Cocteau.
- ⇒ Les parents d'élèves de l'école Jean Cocteau.
- ⇒ Les riverains de la place.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : _____

Lieux de réalisation :

Place du XIV juillet à Caudéran (en bas de la rue du Grand Lebrun).

Date de mise en œuvre / durée de l'action : En fonction du phasage des travaux du BHNS. Le projet ne pourra se réaliser qu'en parallèle des travaux et se poursuivra ensuite grâce à l'implication des acteurs. Les travaux devront même tenir compte à la base du projet pour en permettre son intégration parfaite.

Objectifs poursuivis :

- ✓ Créer de cette place un lieu de vie (des jeux).
- ✓ Un lieu de partage entre parents et entre enfants (des bancs).
- ✓ Un lieu pédagogique : les enfants pourront venir jardiner, découvrir les plantes, etc. (des jardins). Le jardin en trou de serrure permettra de créer et comprendre un écosystème.
- ✓ Un lieu d'expression culturelle en exposant les œuvres des enfants (un mur vitrine).
- ✓ Donner l'envie aux enfants d'animer cette place.

Modalités d'évaluation de vos objectifs :

L'implication des acteurs et l'appropriation du site par les publics cibles.

La fréquentation de cet espace au-delà d'un lieu de passage.

Que ce lieu devienne un point de rendez-vous, un point rencontre.

L'envie des enfants d'enrichir ce lieu en contribuant à son fleurissement, à son entretien, à son image.

La place sera un outil d'apprentissage d'un espace public, accessible à tous, partagé.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		3.2
NOM DU PROJET	Création d'une salle d'attente	

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achats Etudes et prestations de services	A définir	Participation Europe	
		Participation Etat	
		Participation Région	
Achats de matières et fournitures	24200 €	Participation Département	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	500 €	Participation Intercommunalité	
		Participation Ville de Bordeaux	
		Participation Autre	
Autres fournitures			
Services extérieurs	A définir		
Sous-traitance générale			
Locations			
62 - Autres services extérieurs	A définir		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'organisation sollicite, pour le projet présenté, une participation totale de
24 700 €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera

susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

AUTRES PARTENARIATS SOLLICITES POUR LE PROJET

3-3

**Merci de nous indiquer les participations publiques et privées demandées et/ou
obtenues pour le projet**

	DEMANDE	OBTENU
DRAC		
Conseil Régional		
Conseil Général		
Bordeaux Métropole		

Liste des annexes :

Annexe 1 : L'expression des enfants.

Annexe 2 : Déclaration association.

Annexe 3 : Enregistrement Association.

Annexe 4 : Exemple de réalisation d'un banc en forme d'escargot.

Annexe 5 : Relevé d'identité bancaire.

Annexe 6 : Exemple d'un jardin en trou de serrure.

Annexe 7 : Création d'un mur ondulant, et alternant espace végétal, et espace d'exposition.

Annexe 2 : Déclaration association.



PREFECTURE DE LA GIRONDE

SCE JEUNESSE FAMILLE SPORTS ET ASSOCIATIONS
Conseil et soutien des associations
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX CEDEX
05 56 90 62 67 ou 88 ou 89



Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W332009370

Ancienne référence
de l'association
0018900

Vu la loi du 1er Juin 1901 relative au contrat d'association.

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

D.D.C.S. DE LA GIRONDE

donne récépissé à Monsieur le Président
d'une déclaration en date du 26 juillet 2010
faisant connaître a(s) changement(s) su vant(s)

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :

SOCIETE D'HORTICULTURE, D'ARBORICULTURE ET DE VITICULTURE DE CAUDERAN

dont le siège social est situé 23 rue
de l'Eglise
33200 Bordeaux

Décision(s) prise(s) le(s) 06 mars 2010

Pièces fournies Liste dirigeants
Procès verbal

Pour le préfet de la Gironde,
et par délégation, pour la
D.D.C.S.

Philippe GASNIER

Bordeaux, le 26 juillet 2010

LE PREFET

Loi du 1er juin 1901, article 5 - et 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements survenus, en outre, sont inscrits sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1er juin 1901, article 8 - et 11

Sont punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA

L'insertion au Journal Officiel des modifications portées sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux leur fait dans tous les cas.

La loi 92-10 du 9 janvier 1979 modifiée relative à l'indemnité, au statut et aux libertés, y compris à la détermination relative à votre association dans les documents sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 46 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut émaner du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déléguées comme étant chargées de la direction ou de son administration.

Annexe 3 : Enregistrement Association.



Service statistique
Division "Gestion du répertoire Sirène"

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE
à la date du : 17/01/2012

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 01/08/1989
Identifiant SIREN	403 020 357
Identifiant SIRET du siège	403 020 357 00014
Désignation	SOC HORTICULT ARBORICULT VITICULT CAUDER
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité principale exercée (APE)	9412Z Activités des organisations professionnelles

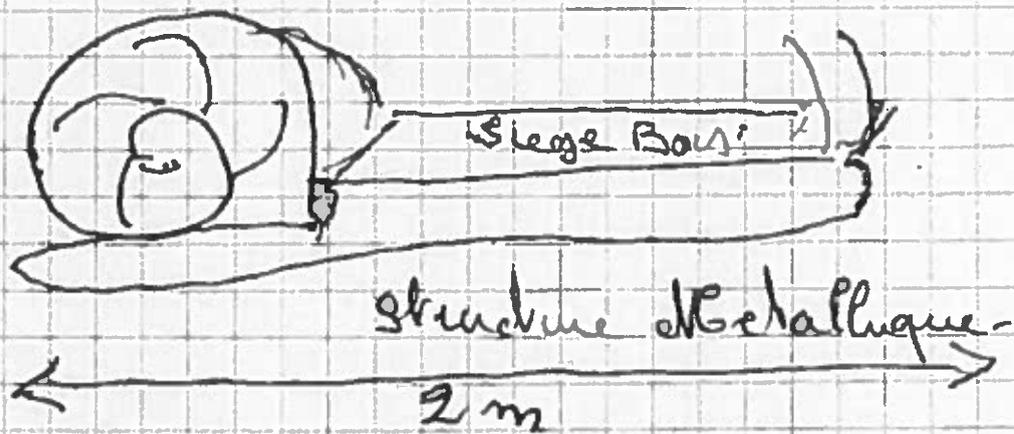
Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 01/08/1989
Identifiant SIRET	403 020 357 00014
Adresse	JARDIN ECOLE 23 RUE DE L EGLISE 33200 BORDEAUX
Activité principale exercée (APE)	9412Z Activités des organisations professionnelles

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les utilisations statistiques (décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007, portant approbation de nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007)

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Annexe 4 : Exemple de réalisation d'un banc en forme d'escargot.

2 ou 3 Banes



Annexe 5 : Relevé d'identité bancaire.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01001	0166676X022	03

IDAN - identifiant international de compte

FR83 2004 1010 0101 6667 6X02 203

BIC - Identifiant international de l'établissement

PSSTFRPPBOR

DOMICILIATION :

**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
33200 BORDEAUX CEDEX 9**

TITULAIRE DU COMPTE :

**SOC HORTICULTURE CAUDERAN
RUE DE L'ÉGLISE
33200 BORDEAUX**

Cadre réservé au destinataire du relevé

Jardin en « trou de serrure » :

UN CONCEPT ORIGINAL

Technique ancestrale employée en Afrique de l'Est, le jardin en trou de serrure «Keyhol: garden » en anglais) est un potager circulaire au centre duquel se trouve une colonne qui sert de composteur et de distributeur d'eau, permettant ainsi une diffusion lente et homogène des nutriments.

Jardin métallique Hortifer:

UNE REALISATION DE QUALITE

Notre jardin métallique séduit par :

- sa réalisation en acier brut
- son absence de revêtements chimiques
- son montage aisé (vissage simple)
- sa conception harmonieuse
- son composteur efficace
- sa position de travail confortable
- son démontage possible
- son kit d'arrosage (option)
- sa patine (oxydation naturelle)

POUR NOUS JOINDRE :

contact@hortifer.fr

Tél : 09.80.82.05.10

Fax : 09.85.82.05.10

POUR EN SAVOIR PLUS

www.hortifer.fr

Une mine d'informations utiles sur

- notre gamme complète
- nos équipements optionnels
- le calendrier de nos manifestations
- les techniques (compostage, permaculture, lombriculture...)

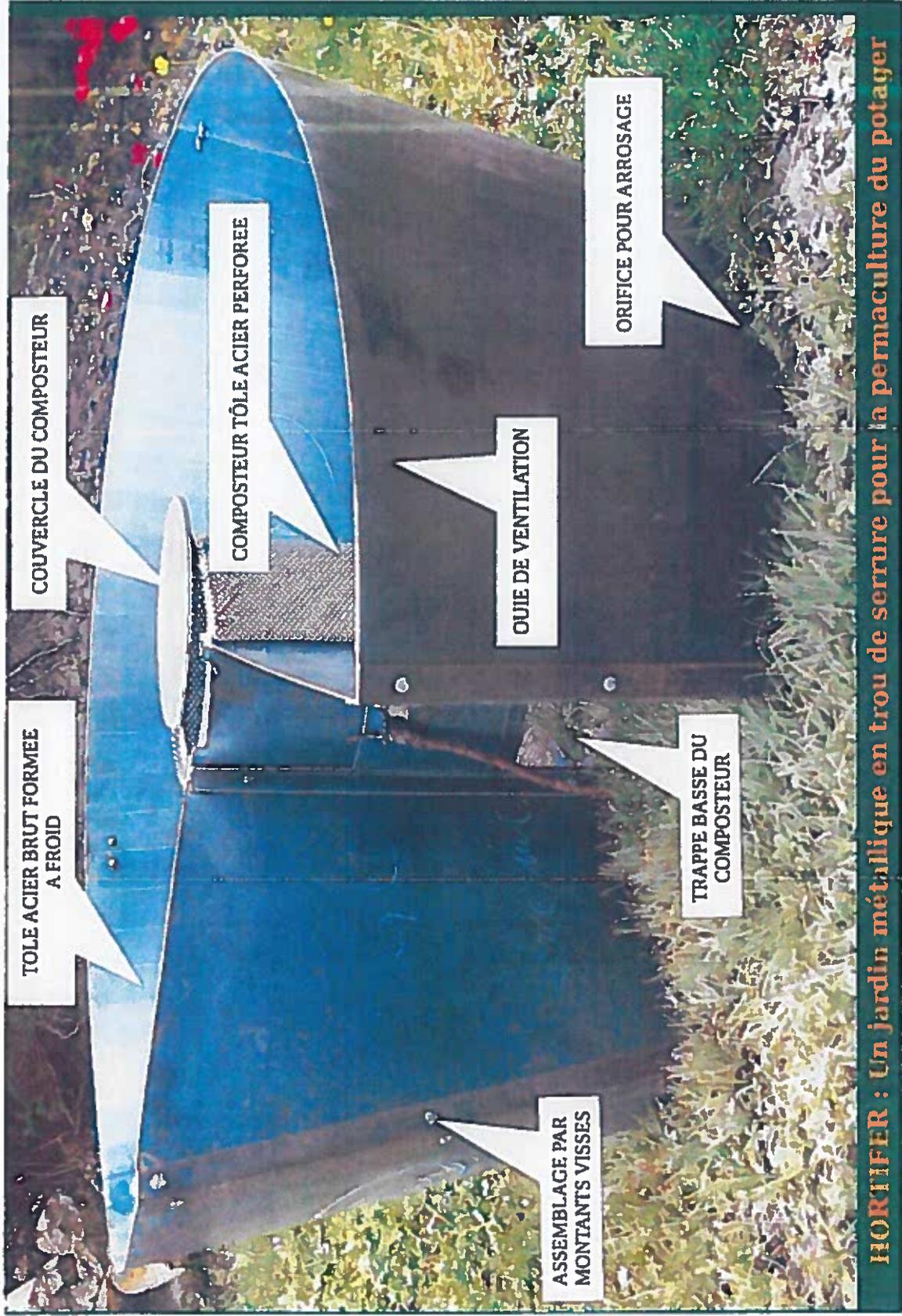
POUR COMMANDER LE MATERIEL

- Par courrier, télécopie ou courriel à l'aide du formulaire imprimable depuis notre site
- Directement grâce à notre boutique en ligne sur notre site
- Sur place lors de nos participations à des manifestations (Expo, marchés, foires...)

Hortifer



Jardins métalliques pour la permaculture potagère



HORRIFER : Un jardin métallique en trou de serrure pour la permaculture du potager

Basés sur le principe du jardin en trou de serrure, nos potagers métalliques **HortiFer** regroupent avantageusement les conditions pratiques nécessaires à la mise en œuvre d'une permaculture des légumes, fruits et plantes.

Des jardins écologiques:

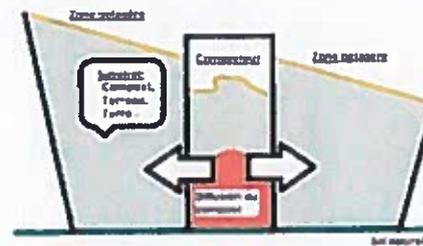
- une fois assemblé, le jardin périphérique est prêt à recevoir l'ensemble des déchets du jardin (tontes, tailles, élagages...).
- le composteur central est destiné aux déchets ménagers (épluchures, papiers, cartons...) et alimente tout le potager.
- arrivé à l'équilibre, le potager ne nécessite plus ni bêchage, ni engrais.
- l'enceinte extérieure protège l'écosystème ainsi constitué de bon nombre de nuisibles.
- l'apport en eau est mieux utilisé.

Des jardins fonctionnels:

- une posture de travail à hauteur pour moins d'effort.
- une accessibilité totale de la zone de culture avec plus de confort.
- un montage initial très simple, une simple clef plate suffit.
- un système d'arrosage adaptable facilement.

Des jardins esthétiques :

- Pour les modèles acier, la structure est exempte de tout produit chimique tel que vernis ou peinture. La patine naturelle (oxydation) apparaît dès les premières semaines d'utilisation.
- Pour le modèle inox, la stabilité de l'aspect est garantie par la nature du matériau. Son "look" demeure tendance.
- Un design aux formes coniques épurées
- Une structure en colimaçon pour plus de mouvement...statique



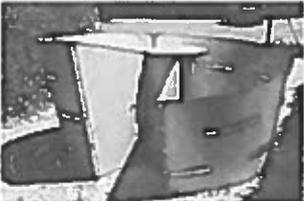
Toutes nos réalisations sont conçues et fabriquées en **FR CE**. Notre gamme de jardins **HortiFer** se décline en 4 modèles tous constitués d'une structure 100% métallique (acier ou inox) comprenant plusieurs éléments assurant chacun une fonction spécifique.

1 - Enveloppe extérieure

- Panneaux en tôle pleine formée à froid pour assurer la stabilité de l'ensemble.
- Oues pour régulation thermique et hygrométrique.
- Orifices pour le passage des systèmes d'arrosage.
- Montants vissés pour garantir un montage simple et rapide. Démontages et remontages multiples possibles.

2 - Enveloppe intérieure

- Panneaux en tôle perforée formée à froid pour assurer le compostage des déchets.
- Couvercle de fermeture en partie supérieure.
- Face avant en tôle pleine cintrée protégeant le composteur.
- Une trappe coulissante en partie basse pour collecter le compost.

	<p>Modèle "JULIETTE": Conçu pour les endroits restreints et les familles peu nombreuses. Il peut être installé sur un balcon. Une embase (en option) est alors nécessaire. Idéal pour les aromatiques de cuisine, il se décline aussi en acier inoxydable (modèle "Jardinax")</p>	<p>Diamètre: 105cm Hauteur moyenne: 48cm Poids à vide: 45kg environ Capacité du composteur: 22 litres Surface de culture: 0,65 m²</p>
	<p>Modèle "FAMILY": Adapté aux jardins familiaux, son composteur est dimensionné pour un usage quotidien.</p>	<p>Diamètre: 168cm Hauteur moyenne: 76cm Poids: 110kg environ Capacité du composteur: 90 litres Surface de culture: 1,70 m²</p>
	<p>Modèle "TOTHOM": Destiné à l'habitat collectif, il peut ainsi s'intégrer dans un projet municipal, associatif ou de copropriétaires.</p>	<p>Diamètre: 210cm Hauteur moyenne: 95cm Poids: 230kg environ Capacité du composteur: 177 litres Surface de culture: 2,60 m²</p>

HortiFer

BP 9023

33402 TALENCE Cedex

Tél : 09.80.82.05.10

Fax : 09.85.82.05.10

contact@hortifer.fr

<http://www.hortifer.fr>

de

HortiFer :

des Jardins Métalliques Ecologiques pour la Permaculture Potagère



Technique ancestrale employée en Afrique de l'Est, le jardin en trou de serrure ("Keyhole garden" en anglais), est un potager circulaire au centre duquel se trouve une colonne qui sert de composteur et de distributeur d'eau, permettant ainsi une diffusion lente et homogène des nutriments.

*En appliquant ce concept, **HortiFer** élabore toute une gamme de jardins métalliques pour permettre la permaculture des légumes et plantes comestibles, en combinant efficacité et esthétique.*

Annexe 7 : Création d'un mur ondulant, et alternant espace végétal, et espace d'exposition.

